BRASERO

NOVEMBRE-2026- N°68

Bulletin mensuel de SUD Industrie - « *L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes* » (A.I.T.)

LA RUE NE SE NÉGOCIE PAS, ELLE EST À NOUS !

Depuis plus d'un mois, les mobilisations se multiplient. Aux côtés des lycéen·nes, pour les salaires et le pouvoir d'achat, SUD Industrie a appelé à la grève et à manifester, y compris les samedis, comme le 17 octobre, et ce dès le lancement de l'appel avec les gilets jaunes. Sans attendre que l'intersyndicale nationale joue enfin son rôle. Face à la colère sociale, le gouvernement répond par la répression : arrestations, violences policières, cortèges repoussés des centres-villes et des lieux de pouvoir. Certaines directions syndicales acceptent de défiler aux conditions fixées par les préfectures ! Manifester est un droit, pas une faveur de l'État. Déclarer n'est pas demander l'autorisation. Pourtant, à force de laisser les préfectures choisir où et comment nous pouvons défiler, notre liberté recule. En 1955, à Nantes, après la mort de l'ouvrier Jean Rigollet, tué par un CRS lors d'une manifestation, les syndicats avaient décidé de ne plus déclarer leurs cortèges. Partout, faisons en sorte de ne plus déclarer nos manifestations ! Dans les entreprises, les délégué·es se mouillent chaque jour pour défendre les salarié·es. Les responsables de l'intersyndicale nationale devraient, par respect, au moins faire corps face à la police. Le carré de tête doit ouvrir le cortège, le défendre et, si nécessaire, assumer l'affrontement plutôt que reculer au premier coup de pression. La lutte ne se résume ni à une photo en tête de cortège ni à un rendez-vous ministériel. Elle se construit dans les entreprises, dans les grèves et dans la rue. Elle ne demande pas la permission !



SIEMENS HAGUENAU (67)

Une nouvelle section SUD Industrie vient de voir le jour chez Siemens, dans le Bas-Rhin (67). Portée par Grégory et son équipe motivée, elle renforce SUD Industrie Alsace, en plein développement. Bienvenue aux camarades qui ont tracté devant l'entreprise.



STELLANTIS TRÉMERY (57)

Avec plus de 20 % des voix, SUD Industrie 57 conserve sa représentativité aux élections professionnelles de Stellantis Trémery et obtient 3 titulaires et 3 suppléants, malgré une campagne anti-SUD menée par les autres syndicats et la direction. Bravo !



MACHAON (51)

Pour sa première participation aux élections chez Machaon (recyclage des films plastiques) à Châlons-en-Champagne, SUD Industrie 51 remporte 5 des 6 sièges du collège ouvrier, face à la CFDT et aux autres listes. 66 % de représentativité, SUD industrie s'impose !

GE BELFORT CONDAMNÉ : VICTOIRE DE SUD INDUSTRIE NORD-FRANCHE-COMTÉ

Le 29 septembre 2026, le tribunal judiciaire a condamné General Electric pour non-respect des engagements pris en 2019 sur l'avenir du site Turbines à Gaz de Belfort. Une décision obtenue à l'initiative des syndicats SUD et CFE-CGC, au terme de plusieurs années de lutte et de procédure. En novembre 2014, lors du rachat de la branche énergie d'Alstom, General Electric et l'État signaient un accord prévoyant notamment que Belfort devienne le site principal de production des turbines à gaz 50 Hz, ainsi qu'un centre de décision mondial pour plusieurs activités périphériques. Des engagements industriels qui n'empêchent pas GE d'annoncer, en mai 2019, un plan de 792 suppressions d'emplois sur le site.
L'intersyndicale SUD/ CFE-CGC organise alors un rapport de force inédit : les membres du CSE refusent de participer à toute réunion consacrée au plan de sauvegarde de l'emploi (PSE). Cette stratégie permet de ramener les suppressions d'emplois de 792 à 485 et d'obtenir, dans un accord signé le 21 octobre 2019, des dispositions destinées à pérenniser le site de Belfort. Mais les promesses patronales ne suffisent pas. Le 29 mars 2024, SUD et la CFE-CGC assignent GE Belfort afin d'obtenir une injonction de respecter les obligations issues des accords de 2014 et de 2019. Pour l'accord de 2014, le juge de la mise en état renvoie les syndicats à mieux se pourvoir : ce litige relève de la juridiction administrative. Concernant l'accord de 2019, conclu pour une durée déterminée et arrivé à échéance, le tribunal judiciaire rejette la demande principale visant à en imposer l'exécution.

La justice reconnaît néanmoins la responsabilité de GE : sur la demande subsidiaire de dommages et intérêts, elle retient la faute de l'entreprise pour non-respect de l'ensemble de ses engagements issus de l'accord de 2019, causant un préjudice important à l'intérêt collectif de la profession. GE est condamnée à verser 50 000 euros à chacun des deux syndicats, auxquels s'ajoutent 1 500 euros chacun au titre de l'article 700 du Code de procédure civile. Ce jugement souligne à la fois la portée et les limites des accords collectifs : une fois leur terme échu, leur exécution ne peut plus nécessairement être imposée, même lorsque leur violation ouvre droit à réparation. Pour SUD Industrie, les garanties sur l'emploi, les investissements, les capacités de production et les savoir-faire doivent être durables, contrôlables et assorties de moyens réels d'intervention pour les syndicats et les CSE. Emmanuel Macron porte une responsabilité politique majeure dans ce



désastre industriel : conseiller à l'Élysée, puis ministre de l'Économie, il a accompagné et autorisé en 2014 le bradage de la branche énergie d'Alstom à General Electric, sacrifiant des intérêts industriels stratégiques sur l'autel de promesses patronales jamais tenues. Devenu président de la République, il a laissé se poursuivre la casse industrielle et sociale dont Belfort paie encore le prix.L'État doit également répondre des engagements industriels qu'il accompagne et conditionner les aides publiques à des obligations vérifiables. De la mobilisation de 2019 à la condamnation de 2026, Belfort le démontre : la signature d'un accord ne clôt pas le combat.
Le droit est un outil au service du rapport de force syndical, jamais son substitut.

> ***« LES LIBERTÉS NE SE DONNENT PAS, ELLES SE PRENNENT. »***
>
> ***PIERRE KROPOTKINE (1842-1921), RÉVOLUTIONNAIRE ET LIBERTAIRE RUSSE.***



Une partie de la délégation SUD présente le 22 octobre

AUTOMOBILE DANS LES HAUTS-DE-FRANCE : SUD INDUSTRIE 59-62 PERTURBE LE DISCOURS OFFICIEL

Invités à une rencontre sur l'avenir de la filière automobile dans les Hauts-de-France, des délégué·es de SUD Industrie 59-62 (Alstom, OPmobility, Renault…) et de SUD Industrie national ont refusé de jouer les figurants. Privés de parole en plénière, nos camarades sont intervenus dans un atelier animé notamment par la Direction Générale de l'Armement (DGA), qui vantait les milliards de l'armement promis pour 15 à 30 ans. Ils ont dénoncé les conditions de travail dans l'industrie, les dérogations prévues au droit du travail et contesté le discours sur la « compétitivité ». Nos interpellations ont jeté un froid ! Sans réponse sérieuse, nos délégués ont quitté cette mascarade de « dialogue social » au service des profits, loin des préoccupations des salariés.



L'ENTRETIEN AVEC

SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE

SUD/SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE

Solidaires Fonction Publique regroupe l'ensemble des organisations de Solidaires (21 au total) couvrant les différents versants et secteurs de la fonction publique. Organisées en une commission qui se réunit une fois par mois, les structures échangent sur les sujets qui font l'objet d'instances comme le Conseil Commun de la Fonction Publique dont les compétences peuvent être comparées à celles d'un CSE. Solidaires Fonction Publique y est représentative depuis sa création en 2010.
Le fonctionnement de Solidaires Fonction Publique est à l'identique de celui de l'union Syndicale Solidaires.

SOLIDAIRES FONCTION PUBLIQUE

CRÉATION : 1999

VILLE : FRANCE ENTIÈRE

REPRÉSENTANTE : GAËLLE MARTINEZ (DÉLÉGUÉE NATIONALE)

CONTACTS :CONTACTFP@SOLIDAIRES.ORG

« IL N'Y A PAS D'INDUSTRIE SANS SERVICES PUBLICS.»

Pourquoi voter SUD/ Solidaires FP ?
Voter SUD et Solidaires dans la fonction publique, c'est faire vivre notre syndicalisme de transformation sociale, fiscale et environnementale dans tous les secteurs y compris dans la fonction publique dont un des employeurs est l'Etat. C'est porter à tous les niveaux nos revendications en termes salariaux, de conditions de travail notamment sans compromis.
Il est indispensable de faire progresser la représentativité de Solidaires FP dans l'ensemble des secteurs. Donc partout, il faut voter et faire voter SUD et Solidaires.

Quels sont les liens entre services publics et industrie ?
Il n'y a pas d'industrie sans services publics ! Énergie, rail, routes, formation, recherche financée largement par des opérateurs publics, qu'il s'agisse de sécurité routière et des infrastructures, de la production de normes, qu'elles soient environnementales, bâtimentaires ou alimentaires. Les services publics jouent aussi un rôle pour garantir les droits des salarié·es de l'industrie : médecine, inspection du travail, tribunaux… L'externalisation et la baisse des moyens affaiblissent constamment les services publics, tout comme les fermetures de sites industriels vident les territoires de leurs services publics. Les politiques austéritaires fragilisent aussi bien le tissu industriel que le maillage des services publics sur le territoire. Les services de contrôle sont indispensables pour protéger les salarié·es et l'environnement : les affaiblir, c'est laisser le profit primer sur la sécurité. C'est exactement à ce petit jeu que se livrent les gouvernements successifs. Solidaires Fonction publique revendique donc une planification démocratique, des services publics renforcés et une commande publique conditionnée à l'emploi de qualité et correctement rémunéré, et à des règles environnementales strictes.

Comment soutenir cette campagne ?
Avec le Solidaires local de votre département, vous pouvez prendre contact avec les structures de la fonction publique, planifier des distributions devant une cité administrative ou un restaurant administratif, faire des tours d'appel. Vous pouvez aussi reposter les visuels de Solidaires Fonction publique et des fédérations sur vos réseaux, mettre la bannière sur votre profil, tracter à la sortie de l'école, et relancer les sympathisant·es et adhérent·es du 3 au 10 décembre (aucune voix ne doit manquer). Chaque coup de main compte.

FORMATION SYNDICALE : INSCRIVEZ-VOUS !

ifesis
INSTITUT DE FORMATION & D'ÉTUDES
DES SECTEURS INDUSTRIELS DE SOLIDAIRES

FORMATIONS CSE
Pour toutes les formations liées à la délégation du personnel en **CSE économique** (5 jours) ou **CSE Santé-Travail** (entre 3 et 5 jours suivant la situation), **contactez-nous pour recevoir le calendrier 2026 et 2027 (Paris et Régions).**

NOTRE HISTOIRE
Créé en 2015, l'Institut de Formation et d'Études des Secteurs Industriels de Solidaires (**IFESIS**) est issu de la volonté du secteur formation d'avoir son propre outil. Adapté aux spécificités du secteur, l'IFESIS développe une politique de formation ambitieuse.

Vous pourrez retrouver l'intégralité des formations dans le **mémo IFESIS 2025**, disponible en version numérique et papier, sur demande auprès de la permanence nationale.

LE CADRE LEGAL
La formation syndicale est un droit dans le cadre du congé de formation économique, sociale, environnementale et syndicale (CFESES, Art.L. 2145-1 et suivants ET L. 2145-5 et suivants du code du travail). Cette autorisation spéciale d'absence s'effectue sans aucune perte de salaire et constitue du temps de travail, rémunéré comme tel. Il n'est pas déduit des heures de délégation. **Chaque salarié a le droit à jusqu'à 12 jours/an**.
Lors du dépôt en bonne et due forme, l'employeur a 8 jours pour éventuellement contester, délai après lequel le congé est automatiquement accepté. En cas de refus, une procédure spécifique oblige l'employeur à consulter le CSE. Il est très difficile pour un employeur d'empêcher le dépôt de CFESES.

BOUTIQUE MILITANTE : PASSEZ COMMANDE

La visibilité de notre organisation, toute l'année et encore plus lors des différentes mobilisations, est essentielle pour faire progresser nos idées. La boutique militante de SUD Industrie est accessible à tous les syndicats SUD Industrie territoriaux pour passer leurs commandes via notre site internet. **Autocollants, drapeaux, sweats, chasubles, pin's, casquettes, calendriers et de nombreux autres accessoires originaux sont disponibles.** La boutique s'est étoffée de manière significative ces dernières années.
Elle existe grâce à l'implication militante des camarades (Zakaria, Damien, Jérôme, Bernard, Laurent) mais aussi aux commandes des syndicats, ce qui permet de mutualiser les coûts et d'avoir du matériel commun.

www.sudindustrie.org



Ce bulletin est **RÉDIGÉ PAR LES MILITANT-E-S** de SUD Industrie et animé par un **COMITÉ DE RÉDACTION :** Bernard, Francis, Julien, Marc. Sous la responsabilité du Collectif d'Animation de SUD Industrie (CASI). *Pour toutes questions :* permanence@sudindustrie.org. Le comité de rédaction est ouvert aux camarades qui souhaiteraient nous rejoindre : pour cela, votre syndicat SUD industrie doit vous mandater et faire part de cette proposition directement au CASI pour validation.

Union Fédérale SUD industrie
10, Avenue Rachel
75018 Paris

permanence@sudindustrie.org
www.sudindustrie.org
01.42.94.98.86
Co-secrétaires :
Francky Poiriez & Florent Cariou

Secteur Trésorerie
Laurent Volonté 06.29.62.43.33
Marc Tzwangue 06.82.55.83.16
tresorerie@sudindustrie.org

Secteur Coordination - Vie interne
Julien - 06.51.00.95.52
coordination@sudindustrie.org

Secteur Formation / IFESIS
Francis Fontana 06.30.71.78.22
Bernard Guillerey 06.70.93.61.51
formation@sudindustrie.org

Secteur Juridique
Mohamed Khenniche 06.66.61.04.12
juridique@sudindustrie.org

Secteur Laïcité & lutte contre les discriminations
Francky & Julien
laicite@sudindustrie.org

Secteur International
Marc
international@sudindustrie.org

Secteur Boutique militante
Zakaria Mortaji 06.50.32.68.06
Jérôme Massin 06.70.27.78.35
boutique@sudindustrie.org

Secteur Luttes
Florent Cariou 07.86.15.86.84
luttes@sudindustrie.org

Secteur Communication
Janète Pereira 06.40.14.61.91
Bernard, Florent & Damien
communication@sudindustrie.org

Liaisons d'activité
Auto (Marc), Caoutchouc (Nicolas), Agro-alimentaire (Mickael) :et BTP en cours de construction.Contactez directement la permanence@